

AFRIQUE

# Un cinéaste belge accusé de plagiat par les frères Balufu

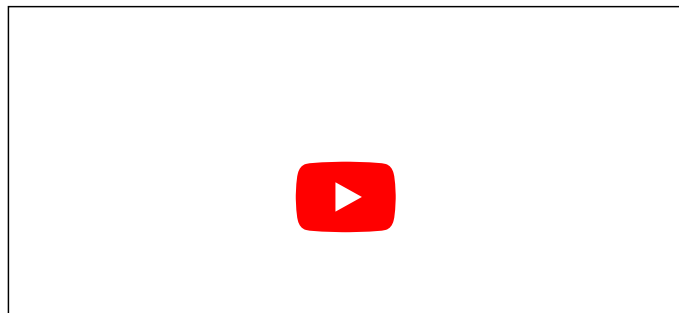
Thierry Michel aurait reproduit "frauduleusement" des extraits du film "Congo ! Le silence des crimes oubliés", réalisé par les deux cinéastes congolais.



Conférence de presse de Thierry Michel et de ses partenaires

Devant un parterre de journalistes, Thierry Michel et ses partenaires ont rapidement présenté le parcours actuel de leur film "l'Empire du silence" qui doit commencer sa tournée en RDC à partir de la semaine prochaine.

C'est vers 11 heures locales que leur conférence de presse a débuté au Press Club dans le quartier des institutions européennes à Bruxelles.



Après une explication de l'affaire qui les oppose aux frères Balufu, Thierry Michel et sa productrice ont insisté sur le fait qu'il n'y avait aucun plagiat à leur sens.

### Deux films sur les droits humains

Il est bon de rappeler que les deux films traitent des crimes et atteintes aux droits de l'homme qui endeuillent la région des Grands lacs depuis plus de deux décennies. Le réalisateur belge et son avocat maître Alexis Deswaef ont qualifié ces accusations de plagiat et

contrefaçon de "grotesques", tout en précisant le risque d'arrestation qui pèse sur le réalisateur en RDC.

Nous utilisons des cookies pour améliorer l'offre que nous vous proposons. Vous trouverez davantage d'informations dans la déclaration sur la protection des données.

Plus d'informations

Ok

"Je ne connais pas les raisons profondes de ceci puisque cela ne repose sur aucun fondement. Une étude juridique a été faite par un bureau spécialisé en droits d'auteur à la demande de la Scam dont je suis membre et dont les frères Balufu sont membres pour voir le vrai du faux", explique Thierry Michel.

Le réalisateur soutient que "cette étude a bien précisé évidemment qu'il n'y avait aucun plagiat, mais il y a cette tentative de censure brutale de la part des frères Balufu qui veulent empêcher cette parole des victimes que j'ai récoltée de s'exprimer mais ce qui est paradoxal c'est que leur film, qui date de 2015, est un film fantôme que personne n'a vu."

### "Viol de l'imaginaire"

Contacté par la Deutsche Welle, le réalisateur et producteur Balufu Bakupa Kanyinda précise que ce qui les oppose à Thierry Michel est une affaire simple.



Balufu Bakupa Kanyinda souligne qu'il s'agit de soupçon de plagiat, de contrefaçon et du viol de l'imaginaire. A son sens, Thierry Michel a fait un film qui a été produit en 2021 et il le soupçonne d'avoir copié le film "Congo le silence des crimes oubliés", produit en 2015.

"Quand nous avons vu son film, nous nous sommes rendu compte que même la structure narrative, et même le titre découle de notre film. Nous avons pris contact avec lui et nous lui avons demandé gentiment de mettre à notre disposition la copie de son film pour que nous puissions comparer, lever les soupçons ou les confirmer. Monsieur Thierry Michel a refusé et c'est comme ça que nous avons décidé de nous adresser à la justice. Seule la justice peut demander

la copie. Nous ne sommes pas des magistrats pour interdire son film ou pour le censurer", confie le réalisateur et producteur congolais.

### Faire taire les voix du plaidoyer

Christian Liongo, membre de la structure Conscience congolaise pour la Paix, était également présent à cette conférence de presse. Il soutient que ce qui arrive au film de Thierry Michel doit être placé dans un contexte beaucoup plus global qui vise à faire taire des voix influentes qui pourraient agir contre l'impunité dans l'est de la RDC.

"Nous avons constaté systématiquement un harcèlement vis à vis des grandes voix qui mènent un plaidoyer par rapport aux crimes commis dans l'est de la RDC, déclare Christian Liongo. Pour nous en tenir aux faits, je pourrais citer le cas d'Alphonse Mahindo, professeur à l'Université de Kisangani qui a été arrêté dans le courant du mois de juin. Bien entendu, il y a le Dr. Denis Mukwege, prix Nobel de la Paix 2018 à qui on a encore empêché la semaine dernière de tenir une conférence strictement scientifique et effectivement, il y a le cas de Thierry Michel qu'on essaye clairement de faire taire. A travers des outils comme le rapport Mapping ou encore le film l'Empire du silence de Thierry Michel où l'on cite nommément certains responsables congolais, certains d'entre eux sont encore actifs aujourd'hui au sein des institutions ou encore de l'armée ou de la police", constate M. Liongo.

### Dédommagements symboliques

Lors de la première audience, le tribunal a procédé à l'identification des parties et à l'audition des charges retenues contre les accusés, en présence des deux frères cinéastes congolais.

Dans ce procès pénal, les deux frères ont sollicité des dommages et intérêts symboliques d'"un franc congolais" et la saisie conservatoire du film "L'empire du silence".

Le procès qui se tiendra à Kinshasa le 30 août, suite à la citation pénale à comparaître pour Thierry Michel et sa productrice devant le Tribunal de Kinshasa.



Date 23.08.2022

Auteur Wendy Bashi

Nous utilisons des cookies pour améliorer l'offre que nous vous proposons. Vous trouverez davantage d'informations dans la déclaration sur la protection des données.

Plus d'informations

Ok

Mots-clés RDC, cinéma, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, La guerre des six jours, Thierry Michel, Balufu Bakupa Kanyinda, justice, impunité

---

**Votre avis:** [Réagir à l'article](#)

---

**Imprimer** [Imprimer cette page](#)

---

**Permalien** <https://p.dw.com/p/4FwHc>

---

